# FEUILLETON DE L'ABEILLE.

*NOUVELLE-ORLEANS,* 28 *JUIN* 1861.

## AURELIE.

### Deuxième Partie.

VII

La baronne et sa nièce furent suivies de près en Normandie par Villmarque, à qui leur voyage n'avait pu bien paraître quelque peu étrange sans cependant qu'il lui inspirât de crainte pour elles, mais il était en proie à de très vives inquiétudes depuis la disparition de la lettre dont il connaissait le contenu. C'est en vain qu'il avait fait toutes les recherches possibles pour la retrouver. Il fallait néanmoins répondre sans retard.

Elle ne recommandait de lui envoyer de nouvelles instructions pour obvier aux nombreuses difficultés qui viennent de surgir dans l'affaire, se bornant à prévenir de la personne qui lui avait dit en passant de la lettre, que les choses la ne s'avaient point cette lettre, ces choses la ne s'avaient pas, c'est déjà beaucoup que de les dire de vive voix. Il le fait pourtant. La moindre hésitation pourrait tout perdre.

A la suite de son entretien avec Antoine, qui avait certifié la présence de la marquise de Bolivre dans la prison de Lyon, Raphael avait résolu de partir immédiatement pour Saint-Etienne où il croyait trouver Clarisse. La jeune orphelin, pensait-il, n'avait pas dû quitter cette ville, puisqu'elle ne s'était point substituée à la prisonnière, comme elle avait si généreusement consenti à le faire. Mais, en ce cas, qu'signifiait l'absence de Paul? Qu'était-il devenu? Pourquoi avait-il disparu? Où était-il?

Raphael, au comble de l'inquiétude, cependant tirer de Clarisse quelques renseignements qui lui faciliteraient peut-être à découvrir la trace de Paul. Aussitôt dit, aussitôt fait. Il se met en route pour Saint Les, lorsqu'il en fut empêché par l'arrivée de Cécile et de sa tante.

A leur vue, sa surprise fut égale à sa joie.

—Raphael, lui dit Madame de Grandchamp, vous savez sans doute la bonne nouvelle? La cour de cassation a annulé pour vice de forme le jugement rendu contre elle à Coutances. Les nouveaux débats sur cette douloureuse affaire seront bien à l'heure.

—Oui, madame, c'est en effet une bonne nouvelle, mais elle me fait regretter bien plus vivement encore que Paul ne soit pas là pour en réjouir avec nous. Hélas! qu'est il devenu, lui que je croyais embarqué sur l'*Amodée* avec Mme de Bonlize.

—C'est justement pour vous en donner des nouvelles que je suis venu ici, répondit Mme de Grandchamp, c'est le but de notre visite chez vous.

—Et quoi? vous auriez des nouvelles de Paul!

—Oui, et nous avons à vous révéler un autre des choses extrêmement importantes.

—Oh! parlez, parlez, madame, ne tardez en rien moi, je n'ai pas un moment à m'amuser. Il y a gros à gagner pour vous, capitaine.

—Les temps sont durs, le cabotage ne va guère. Voyons ce qu'il y a pour votre service.

—Eh! hé! presque rien. Mais rappelles vous d'abord que vous ne devrez jamais vous souvenir de notre rencontre.

—Entendu.

—Donc, vous allez faire voile pour la Norvège. Vous y débarquerez à [illegible] Vous irez Regent-street, hôtel de France. Vous demanderez un jeune Français qui loge à [illegible] hôtel [illegible] dame.

—Ça ne m'embarrasera point: je parle anglais, et je connais Londres comme le Havre. Comment s'appelle ce Français?

—Monsieur Paul Belmont.

—Le Paul, monsieur, qui entendait tout de son cabinet, [illegible] au nom de Belmont. Ce nom rappelait au Paul le jeune enfant dont frère qui avait toujours été [illegible] bienfaiteur de sa mère.

Pierrin était le fils de Marie Rebel. La veuve, en pardant le secours qu'il lui distribuait précédemment la marquise de Bolivre, serait peut être morte de misère sans l'assistance de Raphael. Le pauvre mère avait appris à se contenter de peu, et, à l'exemple de son fils, elle leur enseignait à bénir celui de la marquise.

Pierrin écouta donc de toutes ses oreilles.

—Bien! *Regent street*, hôtel de France, monsieur Paul Belmont, répéta le patron du lougre, je m'en souviendrai. Après?

—Vous direz à M. Belmont que vous êtes arrivé de France, que nous vous êtes débarrassé de votre cargaison, et que vous reprenez la mer dès le lendemain pour revenir en France.

—Ensuite!

—Vous ajouterez que vous venez de la part de M. Raphael Belmont, que vous l'avez vu avant votre départ, qu'il vous a remis une lettre pour lui, que vous l'avez malheureusement oubliée à bord, et qu'il prie son frère de revenir avec vous. Bref, vous direz tout ce que vous vondrez pour que ce monsieur Belmont ne fasse aucune difficulté de s'embarquer sur votre navire.

—Et quand il sera à bord de l'*Aigon*?

L'homme à la barbe rousse se prit à rire.

—Hé bien! au lieu de revenir en France, vous voguerez pour la Norwége.

J. LAURENCY.

## BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,

*Jeudi soir, 27 juin.*

COTON—12 balles ont été vendues aujourd'hui, et 8 mier.—10 balles ont été reçues.

TABAC—Pas de vente.

SUCRE—Nous avons entendu parler de petites ventes de 2½ à 2¾ c. pour l'inférieur, 3¼ à 3½ pour l'ordinaire, 3¾ à 4¼ pour le bon ordinaire, 5 à 6¼ pour le prime.

MELASSE—36 barils de recolte vendus de 24 à 27 c., 30 barils de prime recolte à 26, et 100 demi-barils à 24 c. Hier, 140 barils inférieur vendus à 20 cts le gallon.

FARINE—30 barils bonne extra vendus à 4 25 le baril. La superfine se détaille à 4 37½.

MAIS—Ventes: 1111 sacs d'ordinaire jaune ordinaire à 45 cts; 400 de jaune mêlé aigre à 43; 1357 de blanc mêlé à 45, 200 de blanc à 47, et 100 de mêlé à la boisseau.

AVOINE—200 sacs ont été vendus à 40 cts le boisseau.

SON—100 sacs ont été vendus à 1 40 les 100 livres.

POIS—Les pois se détaillent à 2 25 le baril.

BACON—Les épaules se détaillent à 11 cts; les plats côtés à 12, fumés et passés au sec, de 14 à 16.

WHISKY—Le rectifié se détaille de 37½ à 40 cts le gallon.

GRAISSE—La prime en tierçon se détaille à 10½, et en barillet à 14 cts la livre.

LIENS EN FER POUR LE COTON—1400 colis à 10 cts' vendus au comptant.

## MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 27 juin 1861.

Reçu 652 bœufs du Texas, 58 porcs, 23 moutons et 143 veaux. Depuis 148 bœufs du Texas, 20 porcs et 40 veaux. A vendre sur place: 141 bœufs du Texas, 443 porcs, 364 moutons et 103 veaux. Nous notons:

| Bœufs de l'Ouest, par 100 livres | qualité | | |
|---|---|---|---|
| du Texas, par 100 lbs. | 1re qualité | 30 00 | à 35 00 |
| | 2e | 25 00 | à 28 00 |
| | 3e | 20 00 | à 22 00 |
| Veaux | | 3 50 | à 4 00 |
| Moutons | | 2 50 | à 2 75 |
| Porcs (de l'Ouest) par 100 livres | | 5 50 | à 7 00 |
| Porcs laitières, par tête | | — | à — |
| | | — | à — |

## LISTE MARITIME.

*Port de la Nouvelle-Orléans.*

**Arrivées**

Steamboat Golden Age, Wehlling, Fort Adams
Homer, Applegate, Sunrepit.
Pionyne No 2, Rhoad, Attakapas
Louisville, Combs, Memphis

**Reçu de l'intérieur:**

Par le Golden Age, 10 balles coton, 17 boursaults sucre, 84 barils melasse, 50 demi do, 50 sacks patates et autres articles.

Par le Louisville, de Memphis, 18 boursaults tabac, 24 balles coton (480 sacs mais), 31 livres jambons, 160 sacs drages, 38 barils pommes, 25 barils palates, 6 barils ovis, 75 barils whisky, 4 do alcool, 9 boursaults whisky, 19 barriets beurre, 157 sacks fonte, 44 barils whisky, 100 sacs patates et autres articles.

Par le Homer, 70 balles coton, 262 sacs maïs, 30 sacs farine, 191 toles beurre, 222 do moutons et autres articles.

Par le Pionyne No 3, 84 boursaults sucre, 5 barils melasse et autres articles.

Par le chemin de fer de Jackson, de Canton, 4 balles de coton.


**Compagnie d'Assurance mutuelle**

DES

**MARCHANDS de la Nlle-ORLEANS.**

SEPTIEME ETAT ANNUEL

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes non expirées le 31 mai 1860..... $344,000 00

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1861:

| | |
|---|---|
| Sur les risques d'incendie | $500,045 00 |
| Sur les risques des rivières | 195,620 19 |
| Sur les risques des mers | 176,306 34 |
| | $877,721 53 |
| Total des primes | $1,121,721 53 |
| En moins—Primes non expirées le 31 mai 1861 | 216,000 00 |
| Primes remboursées | 44,001 33 — 260,020 36 |
| Montant net des primes de 31 mai 1861 | $861,204 00 |
| Pertes payées dans la même année: | |
| Sur les risques d'incendie | $199,507 56 |
| Sur les risques des mers | 48,449 70 |
| Sur les risques des rivières | 49,065 69 |
| | $297,022 75 |
| Remboursé, 10 pour cent | 29,502 23 |
| Réassurances, taxes, frais | 10,300 76 |
| Profits et pertes, intérêt en moins | 152,717 49 — 636,451 50 |
| Bénéfice net | $194,752 50 |
| Montant net des primes | $861,204 00 |
| En moins. Montant des primes sur les quelles il a été remboursé 10 pour cent | 103,512 46 |
| Montant participant au profit | 757,691 54 |
| L'actif de la Compagnie est comme suit: | |
| En caisse | 40,000 00 |
| Effets | 171,752 52 |
| Placé en billets garantis par hypothèques | 266,741 85 |
| Actions de Banque et bons prêts | 161,013 95 |
| Bons des Etats-Unis | 50,000 00 |
| Propriétés foncières | 26,474 62 |
| Dû pour primes en voie de perception | 93,655 38 |
| | $1,068,848 54 |
| Passif: | |
| Primes non expirées | $216,000 00 |
| Intérêts payés par avance | 55,276 50 |
| Scrips et intérêt dû et non réclamé | 27,296 90 — 298,573 40 |
| Actif actuel | $769,913 04 |

ETAT DE LA LOUISIANE,
PAROISSE D'ORLEANS.

Qu'on se souvienne que le 11 mai 1861, pardevant moi, soussigné, Juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Henry Peychaud, président, et Louis Barnett, secrétaire de la Compagnie d'Assurance mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés, conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte faite sur les livres de la dite Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.
CHARLES LESSNIER, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce 8 juin 1861.
ARTHUR SAUCIER,
Troisième Juge de Paix.

A une assemblée des directeurs tenue ce jour, il a été résolu de déclarer un dividende en actif de 20 pour cent sur les primes nettes de l'année dernière, et de payer ces pour cent à ceux de nos assurés qui ont droit à la part de profits, et dont les polices ont été remises à la Compagnie.

Les certificats de scrips seront émis à leur ordre.

—DIRECTEURS—

Geo. Connelly, J. Mitchenberger,
John Pemberton, J. N. Nevius,
P. Maspero, G. W. Nelson,
P. Fonta, C. H. Simonds,
C. Schmidt, H. F. Voorhies,
B. O. Vignaud.

**MAISON J. J. ALBERT,**
**33, *rue de Chartres* 33,**
**Chapellerie Fashionable.**

**Articles d'été et Militaires.**

*Importation directe de France.*

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages de Havre, les articles suivants:

Chapeaux de Soie, unies et à ondes, garniture adhérente remarquablement légère.

Idem Wisiers, *marque sur loge*, imperméables à la transpiration.

Du Castmir et Castor apprêtés de toute couleur.

Du Feutre souples, de toute forme et de toute couleur.

Du Castor souples d'une finesse et d'une légèreté extrême et de toute couleur.

Du Maguta, Andalous et Solferino, articles tout nouveaux.

Du Paillet de toute espèce doublées en soie.

Et Casquetts à de tout genre pour enfants.

Et habillements Hussards, Carabiniers et Panamas.

Et d'Amazones de tout genre.

*Il fait sur commande et à la mesure exacte de la tête: Kepis pour militaires de tout grade et tels que les portent les différents régiments de la garde Impériale de France.*

Comme par le passé les fashionables de la ville et de campagne pourront commander en toute espèce de coiffure à la mesure exacte de la tête. A l'après le confectionneur; ces chapeaux seront faits par les meilleurs ouvriers qu'il a amenés de Paris.

LES MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE trouveront toujours chez lui l'assortiment le plus varié de chapeaux et casquettes à des prix très modérés.

—EN DRAWBACK—

2 soupies gris pour l'exportation, en caisses unisnes. J. J. ALBERT,
33, rue de Chartres.

**MADAME THIERRY,**
**au coin du Chemin du Bayou et Bertigny—b'adresser dans le jardin.**

Ayant une grande variété de fleurs fines pour bouquets pour mariages et fêtes, excédera pour la campagne. Vendre aussi un superbe assortiment de rosiers, [illegible] arbustes à des prix réduits, rendra les ordres pour faire les jardins. 23sep—au10jn

**MAISON**
**GUILBAUX & GIEFERS,**
**Successeurs de T. DANFLOUS,**
**191 *Rue Royale*, 193**

IMPORTATION de Sellerie anglaise et française et Harnais de Selles et Harnais, d'équipement militaire et du Roi.

—ATTENTION—

Vu les circonstances, tout ordres donnés seront exécutés dans le plus bref délai et au meilleur marché possible; aussi une grande quantité de Mors, Etriers, Selles, Brides, Tapis, Selles Anglaises, couvertures en laine et en fin, venant d'Angleterre et de France; articles de chasse et d'escrime. 15 jun—

**Cigarettes.**

24,000 paquets de la marque "La Honrada Miranda, arrivés de la Havane par le steam ship Genil Miranda, arrivés de la Havane par le steam ship Genil

BORDES & BRUTHES,
Rue Gravier, No 34.

**Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage.**

***V. DEMORUELLE,***

**Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Franklin.**

CONSTAMMENT en main des materiaux pour CHAUX, SABLE BLANC, BRIQUES, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BARDEAUX, ARDOISES, MERINS. Aussi: BRIQUES A PEU anglaises, françaises et américaines, et BOIS CHAUFFAGE de toutes les qualités.

Les ordres de la campagne seront remplis avec soin et promptitude. 11juin—3m

GENIEVER à Pontrepoli—10 pipes Noisi Imperial—20 de la Caroline Bouhet, à vendre par
17 juin H. GRATIAN & Co, 30 Decatur.

VINS ROUGES—50 barriques St Emilion, 100 de Margaux, vins Larroude, Lecompte & Co., et St Emilion, à vendre par H. D. GRATIAN & Co., 30 Decatur.

En débarquement du navire Stephen Baldwin, de Bordeaux—Eau de vie, 10 quarts cognac
Vinaigre—8 barils vinaigre blanc.
Fruits à l'eau de vie—20 caisses fraise assorties.
Bonbons—8 boites bonbons pointus.
CHAUDET & NEE,
1er et 149, Royale, entre Toulouse et Dauphine.

**Compagnie d'Assurance Hope**

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte la Compagnie d'Assurance Hope, de la Nouvelle-Orléans présente l'état suivant:

Montant des primes reçues dans année expirée le 30 avril 1861.....
Primes de risques sur le sol.....
Primes remboursé.....
Primes payées dans la même période, savoir:
Sur les risq. d'incendie.....
Sur les risq. des mers.....
Sur les risq. des rivières.....
15 pour cent remboursé aux personnes assurées.....
Réassurances, taxes, frais.....
Depens. intér. en moins.....
Bénéfice net.....
L'actif de la Compagnie est comme suit.....
Placé en billets garantis par hypothèque sur des propriétés de plus valant le double du montant prêté.....
Effets garantis.....
Effets pour primes.....
Actions.....
Dû pour primes en voie de perception.....
En caisse.....
Total de l'actif.....

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse d'Orléans.

Qu'on se souvienne que le 11 mai 1861, pardevant moi, soussigné, Juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Henry Peychaud, président, et Louis Barnett, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, lesquels étant dûment assermentés, conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte faite sur les livres de la dite Compagnie.

H. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé par moi, ce 8 juin 1861.
ARTHUR SAUCIER,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

**Marchandises Nouvelles**

*En débarquement et à vendre par*
**JOSEPH H. & J. N. MARKS,**

Nos 43, 45, 47, rue de la Nouvelle-Levée.

En débarquement du navire Golden Eagle—Schiaps de Wolff 1861 blancs, 10 barils de Brasil, 10 barils d'eau allemands 200,000; Tabac à fumer assorti de Gail 125 caisses; Mascado No 1, 500 livres; Thé impérial, Colonge & Tempe Hyson, Gunpowder, Young Hyson, Souchong & Twankay, 1000 chests; Amandes de Sicile 20 barils; Pêches à l'eau-de-vie 50 caisses; Cornichons Grandvoinet 100 caisses.

—En débarquement du navire Constitution—Mugueraux No 1, 70 demi barils; du do Gaillard, 100 demi barils grands No 1; du Gaillard, 100 demi barils, 20 barils — En débarquement de la goélette Mary Clinton.—Baisés quintes assortis 300 douzaines; Bagues en cadre pour Tabac quintes assortis 150 caisses.—Attendu par le navire Villa France.—Sucre en poudre 1000 barriques 25 balles; Attendu par le navire Mary.—Sugo 20 caisses; Fruits de table Kemp & Co 20 caisses assortis. Confitures assorties 25 caisses; Allumettes de Clarke & Lacour 50 caisses.—En débarquement du navire Cordelia.—Huile d'olive pure grande et demi bouteilles 50 douzaines; Amidon pure Oswego 300 caisses.—En magasin.—Beurre de Goshen cubiste 50 barillets; Bi-Carb de Soude 200 bouteilles; Savon de Castille 400 caisses; Whiskey de Wijchire 150 barils.

Les soussignés recevront par chaque arrivage du Nord et de l'Ouest, un assortiment complet d'articles dans leurs genres de commerce. Ils appellent particulièrement l'attention des acheteurs de la ville et leur grand stock variété qui leur assure pour bas prix et bons marchés.

Nous avons pris cette année des mesures plus complètes que par le passé et nous assurons convaincus que les acheteurs de la campagne trouveront avantage à venir examiner notre stock avant d'acheter ailleurs.

JOS H. & J. N. MARKS,
Nos 43, 45 et 47 rue de la Nlle Levée.

**Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Livingston.**

LE bateau à vapeur A. G. BROWN, partira pour les susdits ports tous les jours de la semaine, à l'arrivée du convoi de 4 heures P. M., chemin de fer Pontchartrain, il partira de Covington pour la Nouvelle-Orléans, à 6 heures du matin, et arrivera lundi matin, à temps pour le convoi de 9 heures. Pour plus amples détails, s'adresser à

F. A. SHAW, agent,
Ponchartrain Railroad Office.

**Pertant tous les jeudis à 5 h. P. M.**

LIGNE hebdomadaire de la malle des Etats-Unis pour Vicksburg.—Le magnifique paquebot à roues CITY OF VICKSBURG, capitaine J. M. White, partira pour Carrollton Landing, Ashton, Pilcher's Point, Skipwith, Les Providences, Goodrich Landing, Milliken, Bend, Duckport, Vicksburg, Warrenton, New Carthage, Grand Gulf, St-Joseph, Rodney, Waterproof, Natchez, Fort Adams, confluent de la Rivière Rouge, Tunica, Morgans, Pointe Coupée, Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et toutes les stations intermédiaires comme et dessus.

J. G. ARNOLD, agent pour les annonces.

On prend le frêt pour toutes les stations sur le Sundower et le Yazoo, où il est remboursé sur le plus petite bateau. 30 avril

**POUR LES OPELOUSAS**

LE bateau à vapeur ANNA PERKET, neuf et du marchant, capt. Capps, partira TOUS LES MERCREDIS, à 5 heures P. M. en remplacement du bateau à vapeur ANNA SIMONES. Il prendra du frêt et des passagers pour la Vieille Rivière, Simmesport et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

QUEYROUZE & LANGSDORFF,
Rue St-Louis, Nos 12 et 14.
J. G. ARNOLD,
Agent pour les annonces.

24mai

LE sloop AZELIA, capitaine Frank Blog, de port d'environ 10 tonneaux, partira tous les huit jours de Brashear City, et de la Fourche pour la Nouvelle-Orléans. Il prendre le frêt apporté par le railway des Opelousas, et le remettre en bon état.

DESIRE JACQUIEN, armateur,
Brashear City.

8 juin—1m

**Compagnie d'Assurance**

**DE L'UNION**

A LA NOUVELLE ORLEANS.

A L'ENCOIGNURE DES RUES ST-CHARLES ET CANAL.

**Quatrième état annuel**

DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'UNION, *Publié ainsi que l'exigent la loi et la Charte.*

| | |
|---|---|
| Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1861: | |
| Primes sur les risques d'incendie | $126,260 00 |
| Primes " " des rivières | 52,771 80 |
| Primes " " des mers | 181,904 38 |
| Total | $362,429 28 |
| Primes remboursées | 6,065 21 |
| Total des primes | $357,364 07 |
| Moins—échoue le 30 avril 1860 | 40,004 00 |
| Total net des primes | $305,364 07 |
| Pertes payées dans l'année: | |
| Pertes par les incendies | $97,607 53 |
| " sur les rivières | 25,188 60 |
| " sur les mers | 55,352 29 |
| Total des pertes | $178,148 51 |
| Réassurances | 11,164 19 |
| Quinze pour cent remboursé | 18,654 22 |
| Dépenses d'intérêts sur scrip, escompte et moins et comptes d'intérêt | 14,412 94 — 222,906 86 |
| Bénéfice brut | $84,457 21 |
| Réserve pour risques non expirés | 50,000 00 |
| Bénéfice net | $34,457 21 |

L'actif de la Compagnie est comme suit:

| | |
|---|---|
| Billets pour actions | $160,625 00 |
| Prêts garantis par hypothèque | 34,317 50 |
| Prêts garantis par actions de banques | 171,226 00 |
| Effets pour primes, à courte échéance | 69,969 21 |
| Primes en voie de perception | 27,271 47 |
| Scrip d'autres compagnies | 10,847 00 |
| Actions et bons | 6,900 00 |
| En caisse | 60,991 27 |
| Total de l'actif | $536,510 77 |

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse d'Orléans.

Qu'on se souvienne que le 11 mai 1861, pardevant moi, soussigné, Juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Henry Peychaud, président, et Louis Barnett, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Union de la Nouvelle-Orléans, lesquels étant dûment assermentés, conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte faite sur les livres de la dite Compagnie.

H. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé par moi, ce 8 juin 1861.
ARTHUR SAUCIER,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

**Marchandises Nouvelles**

*En débarquement et à vendre par*
**JOSEPH H. & J. N. MARKS,**

Nos 43, 45, 47, rue de la Nouvelle-Levée.

En débarquement du navire Golden Eagle—Schiaps de Wolff 1861 blancs, 10 barils de Brasil, 10 barils d'eau allemands 200,000; Tabac à fumer assorti de Gail 125 caisses; Mascado No 1, 500 livres; Thé impérial, Colonge & Tempe Hyson, Gunpowder, Young Hyson, Souchong & Twankay, 1000 chests; Amandes de Sicile 20 barils; Pêches à l'eau-de-vie 50 caisses; Cornichons Grandvoinet 100 caisses.

—En débarquement du navire Constitution—Mugueraux No 1, 70 demi barils; du do Gaillard, 100 demi barils grands No 1; du Gaillard, 100 demi barils, 20 barils — En débarquement de la goélette Mary Clinton.—Baisés quintes assortis 300 douzaines; Bagues en cadre pour Tabac quintes assortis 150 caisses.—Attendu par le navire Villa France.—Sucre en poudre 1000 barriques 25 balles; Attendu par le navire Mary.—Sugo 20 caisses; Fruits de table Kemp & Co 20 caisses assortis. Confitures assorties 25 caisses; Allumettes de Clarke & Lacour 50 caisses.—En débarquement du navire Cordelia.—Huile d'olive pure grande et demi bouteilles 50 douzaines; Amidon pure Oswego 300 caisses.—En magasin.—Beurre de Goshen cubiste 50 barillets; Bi-Carb de Soude 200 bouteilles; Savon de Castille 400 caisses; Whiskey de Wijchire 150 barils.

Les soussignés recevront par chaque arrivage du Nord et de l'Ouest, un assortiment complet d'articles dans leurs genres de commerce. Ils appellent particulièrement l'attention des acheteurs de la ville et leur grand stock variété qui leur assure pour bas prix et bons marchés.

Nous avons pris cette année des mesures plus complètes que par le passé et nous assurons convaincus que les acheteurs de la campagne trouveront avantage à venir examiner notre stock avant d'acheter ailleurs.

JOS H. & J. N. MARKS,
Nos 43, 45 et 47 rue de la Nlle Levée.

**L'AMER-VIN IMPERIAL**

**Du Dr J. Boyce Dods,**

Est fait avec un vin pur qui a deux fois la force ordinaire des autres vins et est bien plus pur que aucune autre marque. Il entre les racines et diverses herbes du Balsam, du quinquina, de la cannelle, des fleurs de camomille, de la gentiane, de l'écorce de sureau et du bay berry.

**Nous défions**

***LE MONDE***
PEN PRODUIRE

**UN EGAL!!**

Nous ne prétendons pas avoir découvert des racines inconnues seulement des Indiens de l'Amérique du Sud", "et qui peuvent guérir toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet", mais nous croyons présenter au public une préparation qui tout modeste capable approuvera et recommandera comme nouvelle et bienfaisante.

**Commencement de consomption**

Les faiblesses des poumons, l'indigestion, la dyspepsie les affections nerveuses, la paralysie, les hémorroïdes, les maladies particulières et les faiblesses des sexes sont toutes un signe certain de leur guérison.

**Ce qu'il y a de mieux!**

C'est un précieux remède pour les maux de gorge, et commun parmi les membres du clergé.

Pour les personnes âgées et infirmes, pour celles qui ont une constitution faible, pour les ministres de l'Evangile, les avocats, les orateurs, les chanteurs, les faiseurs, les tailleurs, les couturières, les étudiants, les artistes et tous ceux qui mènent une vie sédentaire, c'est une excellente préparation.

C'est une boisson saine et d'un goût délicieux, produisant le même effet agréable que du vin-de-vie et du vin, sans enivrer. Les personnes qui se sont adonnées aux liqueurs fortes et voudraient s'en abroger sans rencontrer rien prendre de mauvais, *L'AMER DE DODS* en renferment pas les poisons que renferment les vins et les liqueurs dont le pays est inondé.

Il est seulement l'AMER DE DODS GUERIT de la maladie, mais il le PREVIENT. Il devrait être chez ceux qui habitent un pays où les fièvres et les maladies sévissent les fièvres en frisson. On peut le donner sans crainte aux enfants et aux personnes âgées.

Les médecins, les membres du clergé, les orateurs qui prêchent la tempérance devraient aider à la circulation de cet amer et chasser celui de l'Enfer. Il rétablit et fortifie.

**CHARLES WISDIFIELD & Co,**
**Propriétaires,**
***No 78, Williams street, New-York.***

A vendre par les Propriétaires en gros et en détail, dans l'Etat Agence pour la vente en gros et en détail, dans l'Etat de la Georgie.

**PLUMB & LEITHES,**
21 et 161, rue de Chartres

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WAGHIT & CO,
Tavilli— 21 et 161, rue de Chartres

**Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.**

CONFORMEMENT aux stipulations de sa charte amendée, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

| | |
|---|---|
| Montant des primes pour dix mois expirés le 30 avril 1861 | $601,878 14 |
| Primes sur les risques d'incendie | $350,293 56 |
| Primes sur les risques des rivières | 194,882 33 |
| Primes sur les risques des mers | 256,428 29 |
| Primes sur les risques de la vie | 306 00 |
| | $1,802,788 32 |
| A déduire pour intérêt, escompte, frais et dépenses générales et remboursances | 4,446 76 — 1,798,341 56 |
| Bénéfice net | $237,212 27 |
| L'actif de la compagnie est comme suit: | |
| Prêts garantis par actions de banques | 13,129 99 |
| Actions publiques | 348,975 00 |
| Prêts sur primes, à courte échéance | 201,522 75 |
| Effets à courte échéance, pour primes | 62,318 75 |
| Du pour primes, en voie de perception | 100,000 00 |
| Dû pour indemnité des Etats-Unis | 176,500 00 |
| Intérêts dans banque | |
| 8 19 00 dans la ville consolidée portant six pour cent | 41,100 00 |
| 5 30 000 de bons de la ville simples portant six pour cent | 40,000 00 |
| Propriétés foncières | 22,500 00 |
| Scrip d'autres compagnies | 60,000 00 |
| Propriétés foncières | 61,700 00 |
| En caisse | 31,785 38 |
| Total de l'actif | $1,642,959 36 |

**Etat de la Louisiane.**

*Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.*

Qu'on se souvienne que le 11 mai 1861, pardevant moi, soussigné, Juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Henry Peychaud, président, et Louis Barnett, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés, conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte faite sur les livres de la dite Compagnie.

H. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé par moi, ce 8 juin 1861.
ARTHUR SAUCIER,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

**Etat de la Louisiane.**

*Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.*

Qu'on se souvienne que le 11 mai 1861, pardevant moi, soussigné, Juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Henry Peychaud, président, et Louis Barnett, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Union de la Nouvelle-Orléans, lesquels étant dûment assermentés, conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte faite sur les livres de la dite Compagnie.

H. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé par moi, ce 8 juin 1861.
ARTHUR SAUCIER,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

# SIROP ET PATE DE BERTHÉ

## A LA CODÉINE.

Dans son mémoire sur les effets chimiques et physiologiques de la Codeine, M. Berthé fixé de nouveau l'attention des médecins sur les propriétés remarquables de ce médicament. Déjà MM. les professeurs Magendie, Martin Solon, Barbier d'Amiens, William Gregory, avaient démontré l'efficacité de cette substance comme calmant des douleurs nerveuses et des toux rebelles dans les rhumes, les catarrhes, les bronchites et les maladies de poitrine; mais on semblait oublier leurs expériences, sans doute parce que la Codéine était trop chère, quand les recherches scientifiques de M. Berthé, en lui permettant d'apporter une réduction de plus de 50 p. 0/0 dans le prix de ce médicament, engageaient MM. Aran et Vigla, professeurs à la Faculté et médecins des hôpitaux de Paris, à reprendre l'étude de la Codéine avec le sirop préparé par M. Berthé. Les résultats qu'ils ont obtenus, confirmant toutes les observations de MM. Magendie, etc., se résument dans cette opinion: Le sirop de Berthé à la Codéine, a été jugé comme le meilleur calmant des douleurs névralgiques et des toux rebelles, supérieure à toutes les préparations pectorales connues jusqu'à ce jour.

Le Sirop et la Pâte de Berthé à la Codéine, avec prospectus donnant le résumé ancine les observations faites dans les hôpitaux de Paris, se trouvent Pharmacie du Louvre 151 rue St Honoré, à Paris, et dans toutes les pharmacies des Etats-Unis.—Pour les demande en gros, s'adresser à MM Menier & Cie, pharmaciens-droguistes, 37, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, à Paris.

N. B. Pour éviter la contrefaçon, exiger le nom et la signature BERTHÉ, lauréat des Hôpitaux de Paris.

**PILULES DEHAUT**

Les substances végétales que ce purgatif renferme ont été choisies et combinées d'après la nouvelle méthode dépurative de **M. DEHAUT, pour être prises et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes,** ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les *Pilules Dehaut* d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la *constipation* qui en résulte ordinairement.—Comme simples purgatives, elles ne doivent pas être préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que: *asthme, catarrhe, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, etc., etc.*, parce que la bonne nourriture qu'on prend en les prenant, rétablit les organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. *(Voir la Brochure qui se donne gratuitement.)* Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du faubourg St-Denis, No 148.

**Dépots à New-York,** chez MM FOUGERA, frères, pharmaciens, No 30, North William street, et chez MM. LEROY, pharmacien, No 771, Broadway, au coin de la 9me rue.

*Mais à MM. les pharmaciens et droguistes de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane.*

DES DÉPOTS de NOS PILULES sont établis pour la vente en GROS et DEMI GROS, chez M. Louis CASTEL, pharmacien, encoignure Sainte Anne et Royale; et chez Ed. GUILLOT, droguiste, 120, rue Royale.

*En détail*, dans les principales pharmacies de la NOUVELLE ORLEANS.

**ARMACIE REGNIER**
**378, RUE St-ROCHE,**
**A PARIS,**
*En face l'Assomption.*

**VIN DE SÉGUIN**

APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE IMPÉRIALE **de MÉDECINE.**

CE FÉBRIFUGE dont la RÉPUTATION est EUROPÉENNE est de plus employé avec un succès soutenu pour la guérison des FIÈVRES de toutes nature. Les pharmaciens le recommandent comme le TONIQUE par EXCELLENCE, aussi bien comme stimulant, que comme VITEUR ALIMENTAIRE et ses CONVALESCENTS, comme les AFFECTIONS de POITRINE et ESTOMAC les DIARRHÉES chroniques, etc. Il est un PRÉSERVATIF certain contre le CHOLÉRA et la FIÈVRE JAUNE.—*Pour entrer le contrefaçon, exiger le Prospectus et les cachets Rouges apposés sur les bouteilles* signés A Nouvion, MM FOUGERA, LEROY, MEHAL et DELLUC & Cie, pharmaciens. A la Nouvelle-Orléans, M. Ed. GUILLOT, 120, rue Royale; E. CASTEL et D. PERES, ns.

UE MONTORGUEIL 19, à Paris.

**MALADIES SECRETES** RUE MONTORGUEIL 19, à Paris.

Guéries par le

**VIN de SALSEPAREILLE et les BOLS D'ARMENIE**

***DU DOCTEUR CH. ALBERT.***

Médecin et pharmacien de la Faculté de Paris, ex-pharmacien des hôpitaux civils et de Paris, professeur de médecine et de botanique, et recommandé par divers médecins etc.

Les nombreuses guérisons obtenues par le traitement du docteur Albert, le rendent